ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE NORD de la PICARDIE

Membre affilié à la Société Centrale Canine

EXPOSITION CANINE NATIONALE

avec attribution du C.A.C.S. de la S.C.C.

(Fédération agréée par le Ministère de l'Agriculture - Arrêté du 22 mai 1969)

TOUTES RACES

Région Hauts-de-France

RIBEMONT

Stade Municipal - Rue de la Folie

Dimanche 23 Août 2026

1re clôture des engagements le 19 juillet 2026

A partir du 20 juillet et jusqu'au 7 août 2026 (date de réception) : ENGAGEMENT MAJORÉ

DÉSIGNATION DU MEILLEUR CHIEN DE RACE, DE GROUPE ET DE L'EXPOSITION,
DU MEILLEUR JEUNE CHIEN, CHAMPION, PUPPY, BABY, VÉTÉRAN,
DE LA MEILLEURE PAIRE ET DU MEILLEUR COUPLE, DE LA MEILLEURE MEUTE
ET DU MEILLEUR LOT D'AFFIXE ET LOT REPRODUCTEUR.

Avec récompenses au meilleur de groupe et meilleur de l'exposition. Coupes aux C.A.C.S., R.C.A.C.S.,
aux 1er, 2ème classe intermédiaire, ouverte, travail, jeune, vétéran (qualifiés Exc.)
et au 1er classe Champion,
à chaque lot d'affixe, lot de reproducteur et à chaque meute.
Coupes aux CACS Classes Jeune et Vétéran
Prix non cumulables.

BEST IN SHOW jugé par M. KERIHUEL

Démonstration Jeunes Présentateurs (concours non officiel)

Inscription sur place avant 12h.

SÉANCE DE CONFIRMATION LE SAMEDI 22 AOÛT DE 14 H 30 À 17 H

Les engagements non accompagnés de leur règlement
seront systématiquement refusés
IBAN : FR76 1870 6000 0040 1659 0019 484 - Code Bank : AGRIFRPP887
Joindre obligatoirement une copie du virement avec la feuille d'inscription

L'engagement possible sur Internet
https://cedia.fr
Paiement par carte bancaire sécurisé

DEBUT DES JUGEMENTS : 9h00

ENTREE FORMELLEMENT INTERDITE
AUX CHIENS
NON ENGAGÉS A L'EXPOSITION.

SEANCE DE CONFIRMATIONS POUR LES CHIENS NON EXPOSES

Samedi 22 août 2026 de 14h30 à 17h

demander l'imprimé spécial au secrétariat de l'ACTNP tél : 03.22.43.43.84.
Inscription obligatoire.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvo-virus et la toux du chenil.

LE CERTIFICAT ANTI-RABIQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CHIENS DE 2e CATÉGORIE OU/ET PROVENANT DE L'ÉTRANGER INSCRITS A L'EXPOSITION OU A LA SEANCE DE CONFIRMATION

Réalisation CEDIA - 67201 ECKBOLSHEIM - RCS Strasbourg 389912189 - INTERNET : https:cedia.fr

Jury pressenti* de RIBEMONT dimanche 23 août 2026	
Groupe 01	23/08/2026
Races non citées	KERIHUEL Jean-Paul
Berger américain miniature, Berger australien, Berger blanc suisse, Berger de Beauce, Bergers de Brie, Bergers de l'Est et italiens, Bergers des Pyrénées, Bergers hollandais, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Chien de berger catalan, Chien loup de Saarloos, Chien-loup tchécoslovaque, Colley barbu, Mudi, Puli, Pumi, Schapendoes	LASSELIN Jean-Pierre
Groupe 02	23/08/2026
Sarplaninac, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'asie centrale, Berger de Bosnie-Herzegovine et de Croatie, Bouviers Suisses, Bulldog anglais, Bulldog Continental, Bullmastiff, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Landseer, Mastiff, Affenpinscher, Saint Bernard	LASSELIN Jean-Pierre
Dogues allemands, Rottweiler, *Races non citées*	TOMPOUSKY Sylviane
Groupe 03	23/08/2026
Biewer Terrier, Terrier du Yorkshire	ARNOULT Daniel
Races non citées	KERIHUEL Jean-Paul
Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier	TOMPOUSKY Sylviane
Bull Terriers, Fox-Terriers, Russell Terriers, Terriers d'Ecosse	TRICQUENEAUX Pierre
Groupe 04	23/08/2026
Teckels spé	KERIHUEL Jean-Paul
Groupe 05	23/08/2026
Husky Sibérien, *Races non citées*	GODIMUS Chantal
Akita américain, Chow Chow, Eurasier, Malamute de l'Alaska, Spitz allemands, Spitz italien	TOMPOUSKY Sylviane
Groupe 06	23/08/2026
Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Foxhound américain, Foxhound anglais, Français, Grands Anglo-français, Griffons vendéens, Harrier, Poitevin	HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
Races non citées	KERIHUEL Jean-Paul
Groupe 07	23/08/2026
Epagneul bleu de Picardie spé, **Epagneul de Pont-Audemer** spé, **Epagneul picard** spé, **Epagneuls bretons** spé	GUILBERT Serge
Braques hongrois, Epagneuls de Münster, Setter Gordon, *Races non citées*	HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
Groupe 08	23/08/2026
Barbets, Chien d'oysel allemand, Chien d'eau espagnol, **Chien d'eau américain** spé, **Cockers américains** spé, **Cockers anglais** spé, Golden, Labrador, Retriever de la nouvelle ecosse, Retriever à poil bouclé, Retriever à poil plat, **Spaniels** spé, *Races non citées*	LEGRAND-LELOUP Monique
Groupe 09	23/08/2026
Bichons, Caniches, *Races non citées*	ARNOULT Daniel
Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, King et Cavaliers King Charles spaniels, Pékinois, Petits chiens russes	GURTNER Caroline
Bouledogues français, Carlins, Terrier de Boston	TOMPOUSKY Sylviane
Groupe 10	23/08/2026
Lévrier afghan, Saluki, Sloughi, Whippet, *Races non citées*	KERIHUEL Jean-Paul
Barzoï	TOMPOUSKY Sylviane

** La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges*

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE NORD de la PICARDIE

Affilié à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (Reconnue d'utilité publique)

EXPOSITION CANINE NATIONALE - RIBEMONT

Dimanche 23 Août 2026

Demande de participation (un chien par feuille)
Photocopies recto-verso acceptées

Région Hauts-de-France

Remplissez soigneusement cette feuille recto-verso, et envoyez-la immédiatement à l'ACT Nord de la Picardie, 73 rue René et Marcelle Sobo – 80000 AMIENS (☎ : 03.22.43.43.84) en joignant le montant de votre (vos) engagement(s), soit par mandat-lettre, soit par chèque bancaire ou postal. Pour les étrangers, règlement par mandat international ou euro-chèque IBAN FR76 1870 6000 0040 1659 0019 484 Code BIC AGRIFRPP887 ***(la copie du règlement doit impérativement accompagner la feuille d'engagement)***.

Tout engagement non accompagné de son règlement sera systématiquement refusé.

Dans tous les cas, remplissez soigneusement le volet ci-dessous en majuscules d'imprimerie ou machine à écrire, ce texte sera inséré dans le catalogue.
Tous les renseignements demandés doivent être notés faute de quoi l'engagement ne pourra être pris en compte.
Votre carte d'exposant sera envoyée quelques jours avant l'exposition.

2 CLÔTURES DES ENGAGEMENTS : 19 juillet 2026 *(cachet de la poste)* et 9 août 2026, tarifs majorés *(date de réception)*

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

N° tatouage ou transpondeur : _____

N° Livre d'Origines : _____

Nom du chien : _____

_____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Réservé à la Société
N° d'arrivée :

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Classe d'engagement (voir définition et âges dans le règlement) :

Intermédiaire ❑ Ouverte ❑ Travail ❑ Champion ❑ Jeune ❑ Puppy ❑ Baby ❑ Vétéran ❑
Ne Concourant pas ❑ Meute ❑ Lot d'Affixe ❑ Lot de reproducteur ❑ Couple ❑ Paire ❑

TAILLE, COULEUR, POIL ET POIDS : précisions indispensables pour certaines races. Voir au verso

DROIT D'ENTREE AU CONCOURS *(donnant droit au catalogue). Un engagement donne droit à une entrée gratuite par chien. 3 entrées gratuites maximum au delà de 3 chiens.*	jusqu'au 19 juillet	du 20 juillet au 9 août	*Sommes adressées*
1er chien	39 €	47 €	
A partir du 2e chien (chacun)	36 €	41 €	
Puppy, Baby, Vétéran*	28 €	31 €	
Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés	22 €	22 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	150 €	150 €	
Lot d'Affixe	10 €	10 €	
Lot de Reproducteur	10 €	10 €	
Jeune Présentateur (inscription sur place avant 12h)	5 €	5 €	
Carte Accompagnateur (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)	4 €	4 €	
Cotisation ACTNP (facultative)	Simple 26 €	Ménage 28 €	
		Total des engagements	

**(en cas d'engagement de plusieurs chiens les classes baby, puppy et vétéran ne peuvent être comptés comme 1er ou 2e chien).*

Mode de paiement au nom de l'ACTNP ❑ mandat ❑ chèque

Pour les étrangers : ❑ eurochèque ❑ mandat international
IBAN FR76 1870 6000 0040 1659 0019 484 code BIC AGRIFRPP887

Engagements possibles sur internet : https://cedia.fr
paiement par carte bancaire sécurisé

Le chien est-il à confirmer ? OUI ❑ NON ❑

Couple et paire : engagements gratuits.
Préciser le nom des chiens :

_____

_____

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit d'office en classe ouverte ou jeune selon son âge (ne concerne pas les classes puppy ou baby).

SANS SUPPLEMENT DE PRIX,
Cages en nombre limité (sur réservation)
sans supplément de prix oui ❑ - non ❑
Sans précision, pas de cage.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve les articles du règlement de cette exposition dont j'ai pris partiellement connaissance avec l'extrait condensé du règlement.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité de fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien, à moi-même ou causés par le dit chien.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de la manifestation.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.
L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé.
Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Je m'engage à respecter les modalités de sortie de l'exposition à savoir aucune sortie autorisée avant 16h30.

Fait à _____ Signature du propriétaire :

le _____

Feuillet à adresser à l'A.C.T.N.P..

EXTRAITS DU REGLEMENT GENERAL DE L'EXPOSITION

L'exposition, date et lieu précisés sur la feuille d'engagement, sera ouverte à 8h00

ARRIVEE et JUGEMENT
L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h00 précises et pourront être interrompus pour le déjeuner. Tous les chiens du département infesté devront être vaccinés contre la rage.

LOGEMENT
Les chiens seront logés dans des cages qui ont été réservées par les exposants. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS
La sortie des chiens s'effectuera selon le règlement propre de l'exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.
Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :
Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT
La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.
OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.
CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard le jour de la clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.
JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et au CAC-J mais non au C.A.C.S.
PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois
BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois
Pour ces 2 classes, le juge formule une appréciation sur le chien par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby ou Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour…
VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et au CAC-V mais non au C.A.C.S.

AUTRES CLASSES
MEUTES : Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS
Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement (voir au recto) à l'ordre de l'ACTNP par mandat-lettre ou un titre de paiement. Pour les étrangers, règlement par mandat international.
Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS
La clôture des engagements par courrier est fixée au 7 août 2026 (1tre clôture au 19 juillet, avec majoration des tarifs). Tout engagement parvenu après la date de clôture (date de la poste faisant foi) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour les frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1° des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'ouverture de l'exposition.
L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.
Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.
Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.
Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.
Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.
En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.
Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).
Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.
Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.
Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent», le (la) Meilleur champion ayant reçu le qualificatif « Excellent ».
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe
MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.
Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS :
Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.
Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.
Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : ***12 mois sauf***

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 3 : Staffordshire Américain	15 mois
Gr 4 : Teckels	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Akita américain,Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland	15 mois
Gr 6 : Dalmatien, Rhodesian Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retrievers	15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du 1er chien de la manifestation, caution qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.
Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT
Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.
II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.
Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.
III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Coupe de queue et coupe d'oreilles : Vous pouvez consulter le règlement complet sur le site de la SOCIETE CENTRALE CANINE : www.centrale-canine.fr/recherche/documents
Dans la rubrique *Catégorie*, cliquez "Manifestation", et dans la rubrique *Type* "Règlement".

OBLIGATIONS SANITAIRES :
2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR
pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL (Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 19/07/2026)

Chien de Défense : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :
- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Niveau 3 pour le pistage F.C.I. sur 2 concours
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britaniques et Continentaux
Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1re ou 2e catégorie

Chiens Courants
Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels
Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets
Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1re ou 2e cat..

Retrievers
Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1re ou 2e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers
Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels
Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix. Ou 47 points ou un 3e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien
Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :
• sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
• sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière
• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau
Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers
Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CHAMPION
Le titre de champion doit avoir été homologué avant le 19/07/2026 (joindre obligatoirement photocopie du justificatif).

RÉPONSE : _____

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « pour inscrire un chien en Classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une photocopie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière. »

CLASSE CHAMPION : « pour inscrire un chien en Classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement. »
- un titre de Champion International de la F.C.I.
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins deux récompenses dans un pays membre de la F.C.I.
- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent être acceptés.

PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR LES RACES SUIVANTES :

VARIÉTÉ : Bergers Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell Terrier, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Cockers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	**COULEURS :** Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	**POIL (Longueur ou texture) :** Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées, Allemand, Blanc Suisse et Hollandais, Petit Chien Russe.	**TAILLE :** Schnauzers, Pinschers, Parson/Jack Russell Terrier, Caniches, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. **POIDS :** Pékinois, Épagneul Japonais

IL EST RAPPELE AUX PROPRIETAIRES QU'ILS SONT TENUS DE SE CONFORMER AUX ARRETES DE LA LOI DU 6 JANVIER 1999

IL A ETE CONSTATE DE PLUS EN PLUS UN MANQUE DE DISCIPLINE DE CERTAINS EXPOSANTS QUI, DES LA FIN DES JUGEMENTS, TENTENT DE SORTIR DE L'EXPOSITION AVEC LEUR CHIEN AVANT L'HEURE FIXEE SOIT 16H30. CETTE PRATIQUE EST INADMISSIBLE CAR ELLE PRIVE LE PUBLIC QUI PAIE UN DROIT D'ENTREE D'UN CERTAIN NOMBRE DE CHIENS. LE SEUL BENEFICE DES EXPOSITIONS EST JUSTEMENT FOURNI PAR LES VISITEURS ET CES BENEFICES SONT INDISPENSABLES AU MAINTIEN DE TELLES MANIFESTATIONS. EN OUTRE, CETTE PRATIQUE EST CONTRAIRE A L'INTERET MEME DE L'EXPOSANT CAR ELLE LE PRIVE DU CONTACT AVEC UN PUBLIC LE PLUS SOUVENT TRES INTERESSE ET AUQUEL L'EXPOSANT FAIT CONNAITRE LA RACE QUI LUI EST CHERE. DE PLUS, IL SERAIT SOUHAITABLE QUE LES EXPOSANTS AFFICHENT LES CARTONS DE PRIX DECERNES A L'EXPOSITION MEME, CELA PERMET AUX SPECTATEURS NON AVERTIS DE S'EDUQUER.
SI VOUS NE VOUS SENTEZ PAS LE COURAGE D'OBSERVER CES DISPOSITIONS, N'ENGAGEZ PAS VOS CHIENS. CELA NOUS EVITERA D'AVOIR A PRENDRE DES SANCTIONS QUI NE SERAIENT QUE L'APPLICATION DU REGLEMENT. NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE DE VOTRE COMPREHENSION ET DE VOTRE SPORTIVITE.

ROYAL CANIN®